

Notre association, loi 1901, a pour objet de promouvoir la pratique de la danse sous toutes ses formes et d'organiser à destination de divers publics, toutes générations confondues, des activités ou manifestations en relation avec la danse.





BLAGNAC DANSE

Hôtel de Ville - 1, place des arts 31700 Blagnac

- blagnacdanse@free.fr
- www.blagnacdanse.com
- **O7 69 70 94 54**
- HelloAsso



Forum des associations le 07/09 de 11h à 18h

Journée portes ouvertes le 14/09 de 10h à 18h

Reprise des cours semaine 38 - lundi 15/09/2025

Gala de danse annuel : samedi 20/06/2026

Stages et soirées dansantes tout au long de l'année

Salles de cours à Blagnac

Salle Holtz: Rue Maurice Utrillo - Parc du Grand Noble

Foyer Pierre Junca: 18, place de la Source - Quartier Layrac

Espace Andromède: Ch. du Ferradou et vieux ch. de Grenade







Programme 2025 / 2026

Cours hebdomadaires

MODERN JAZZ - ENFANTS - ADOS - ADULTES

LUNDI - SALLE HOLTZ

16H45 - 17H30 Eveil 4-6 ans

17H30 - 18h30 Enfants (CP - CE1)

18h30 - 19h30 Enfants (CE2 - CM2)

19h30 - 20H30 Ados (Collège - Lycée)

20h30 - 22h00 Adultes - 1h30 (Int/Av)



LUNDI - ESPACE ANDROMEDE

18h30-19h30

Bachala

LUNDI - FOYER P. JUNCA

19H30 - 20h30 Débutant

20h30 - 21h30 Intermédiaire



SALSA CUBAINE

LUNDI - ESPACE ANDROMEDE

19h45 - 20H45 Débutant 20H30 - 21h30 Niveau 1

21h15 - 22h15 Niveau 2



MARDI - SALLE HOLTZ

18H30 - 19h30



RUMBA FLAMENCA

MARDI - SALLE HOLTZ

19h30 - 20h30

FLAMENCO (inter/avancé)

20h30 - 22h00 (1h30)



HIP HOP - STREET JAZZ Enfants-Ados

MERCREDI - SALLE HOLTZ

14h00 - 15H00 Hip Hop enfants 8-10 ans 15H00 - 16H00 Hip Hop enfants 11-14 ans

16H00 - 17H00 Street jazz ados 14-16 ans



DANSE AFRICAINE

MERCREDI - ESPACE ANDROMEDE

17h15 - 18h45 Coupé Décalé (1h30)

18h45 - 20H15 Danse tradi (1h30)



DANSE DE SALON - Loisir et compétition

MERCREDI - SALLE HOLTZ

17H00 - 18H00 Danse de salon (tout niveau)

18H00 - 19h00 Solo latine (12-16 ans)

19h00 - 20h00 Compétition (à partir de 12 ans)

20h00 - 21h00 Solo latine (loisir et compétition)

21h00 - 22H00 Danse de salon (débutant et intermédiaire)



JEUDI - SALLE HOLTZ

17H30 - 18h30



JEUDI - SALLE HOLTZ

18H30 - 19h30 Tout niveau



DANSE DE SALON ROCK / SALSA

JEUDI - SALLE HOLTZ

19h30 - 20h30 Débutant

20h30 - 21H30 Intermédiaires/Avancés



GYM - STRETCHING VENDREDI - SALLE HOLTZ

18h00 - 19h00 tout niveau



STREET JAZZ

VENDREDI - SALLE HOLTZ

19h00 - 20h00 Adultes à partir de 17ans

DANCEHALL

20h00 - 21h00 Adultes à partir de 17ans

Tarifs adhésion

L'adhésion est obligatoire pour participer aux activités, elle est payante et renouvelable tous les ans en septembre à partir du début des cours semaine 38 - lundi 15 septembre 2025

Adhésion Ados/Adultes à partir de 12 ans		Couple ou 2 membres d'une même famille	Enfants (-12 ans)
BLAGNAC	16 €	30 €	8€
EXTERIEUR	20 €	35 €	10 €



Tarifs des cours 2025-2026



Activités Ados/Adultes/Enfants

Cours hebdomadaires de septembre à juin (hors vacances scolaires et jours fériés)

Tarifs réduits :

- Etudiants et demandeurs d'emploi (sur justificatif)
- 2 activités ou plus pratiquées par la même personne : 10%
- Forfait annuel illimité: 666€ pour 1 personne/an

Durée 1h (60 minutes) 30 sessions

235€/personne -415€/couple

ou 2 membres de la même famille

Durée 1h30 (90 minutes) 30 sessions

360€/personne -648€/couple

nos réseaux

sociaux

ou 2 membres de la même famille

Comment s'inscrire?

Calendrier des inscriptions





- Dimanche 7 septembre de 11h à 18h : Forum des associations , Parc des Ramiers
- Dimanche 14 septembre de 10h à 18h : Portes ouvertes Salle Holtz- rue M. Utrillo -Parc du Grand Noble - Cours initiation de danse gratuits

Pièces à fournir pour le dossier d'inscription

- Fiche d'inscription dûment complétée R°/V°
- Règlement intérieur dûment signé
- Certificat médical : "aptitude à la pratique de la danse Pilates ou stretching" valable 3 ans

Paiement et encaissement

- Via HelloAsso Adhésion et inscription annuelle
- Espèce ou Chèque daté et signé du jour de l'inscription libellé à l'ordre de Blagnac Danse :
- 1 chèque pour l'adhésion séparé -
- 1 ou plusieurs chèques pour les cours
- Chèques ANCV (hors adhésion) à l'inscription et non remboursables en cas d'arrêt des cours.
- Virement bancaire

